Déontologie, Prévention des conflits d'intérêts

A distance en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Valérie AREKIAN

Thématique du répertoire formation des élus :
ELU0104 – Déontologie et prévention de la corruption
Référence interne :
ELU0104-AV0103

Durée :
7 heures de formation

Public :
Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis
Aucun prérequis

Compétences du formateur
Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation
La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Montant de la prestation
400 € TTC si financement DIF ELU
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15% à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)
Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :
Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:
S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site
https://www.formationdeseluslocaux.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation à pour objectif de permettre aux élus de :
- Connaître les devoirs de l'élu local en matière de déontologie, de conflits d'intérêts et de transparence
- Identifier les risques au sein de la commune et mettre en place les outils de vigilance adaptés

Le Programme :

Présentation de la journée de formation
• Un contexte, la moralisation de la vie publique
• Un cadre juridique renforcé - Loi n° 2022-217 du 21 02 2022 dite 3 DS
• Consolider la culture de la transparente

Thème 1°/ L'élu local et les conflits d'intérêts
Les manquements au devoir de probité

1/ Le délit de prise illégale d'intérêts
• Des élus investis au service exclusif de leur mission
• Une redéfinition du délit au service de l'élu
• !° … Focus … ! Les relations entre les communes et les associations

2/ Le délit de favoritisme
• Violation des règles de mise en concurrence de la commande publique
• Atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics et les contrats de concession

3/ L'élu local et le risque de gestion de fait
• Détention ou maniement irréguliers des deniers publics
• Éléments constitutifs de la gestion de fait
  - Gestion de fait en recettes
  - Gestion de fait en dépenses
• Qualité de comptable de fait
  - Personnes physiques / Personnes morales
  - !° … Focus …°! Associations transparentes

Thème 2°/ Les risques encourus
Un double risque
1/ Le risque d'une annulation par le juge administratif
• Illégalité des délibérations auxquelles ont pris part un conseiller intéressé
• Illégalité des procédures de passation des contrats publics

2/ Le risque d'une condamnation par le juge pénal
• Punir les dérives et les abus liés aux mandats exercés
• Des sanctions adaptées à la spécificité des fonctions électives

Thème 3°/ Les outils de prévention
Des enjeux essentiels
• Restaurer le contrat social
• Faire face à la crise de légitimité du politique
1/ Des instruments spécifiques de prévention
• Un devoir d'abstention de l'élu
• Une obligation de déport
• Organisation des délégations de signatures
• !° … Focus … ! Apports de la loi dite 3 DS

2/ Une démarche globale de prévention
• Une cartographie des risques
• Identifier les activités à risques dans la gestion publique locale
  - Recrutement, promotion et rémunération des collaborateurs
• Versement de subventions aux associations

• Achat public / Urbanisme
Délivrance de titres et d'autorisations / Perception de droits et de redevances
• Identifier les personnes exposées au sein de la collectivité
• Intervention dans la préparation et la finalisation d'une décision
• Relation avec des personnes ou structures en position de contracter avec la commune
• Intervention dans la chaîne de la dépense ou de la recette de la collectivité

Formatrice : Madame Valérie AREKIAN

Docteur en droit public, Valérie Arékian est chargée d'enseignement à la Faculté de droit de Lille depuis 2003 (Université de Lille). Consultante libérale, spécialisée en droit des collectivités territoriales (droit funéraire, contentieux de la responsabilité, marchés publics, urbanisme) elle œuvre auprès des entreprises et des acteurs publics locaux en matière de conseil, de formation et d'ingénierie de projets.

Les points forts de la formation :

Intervenante passionnée, compétente et dynamique forte d'une expérience d'une vingtaine d'années dans l'enseignement universitaire et la formation à destination des élus locaux.
En mesure d'appréhender les risques juridiques liés à l'exercice du mandat local, l'élu est dorénavant apte à mettre en œuvre les dispositifs de prévention à sa disposition.

Méthodes pédagogiques :

• Exposés didactiques à partir d'un support de formation remis par l'intervenant.
• Échanges interactifs avec les participants autour de cas soulevés par les élus.

Modalité d'évaluation :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.
Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR
SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012

BULLETIN D'INSCRIPTION à distance en entrées et sorties permanentes

La formation que vous choisissez : **Déontologie, Prévention des conflits d'intérêts**
Durée 7 heures - à DISTANCE
Tarif DIF ELU : 400 € TTC si financement DIF ELU
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15% à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)
Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Nous planifierons la formation ensemble, après votre inscription - *Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un DOODLE permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice*. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.
Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Madame AREKIAN pendant 1 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr -
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0104-AV0103/88982928900012_ELU0104-AV0103

- *Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU cliquez-ici*
- *Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : cliquez-ici*
- *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de la poste pour vous inscrire suivez ce guide : cliquez-ici*

Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr . Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet

1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame ❒ Monsieur ❒ Nom : …… Prénom : ……

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : **Déontologie, Prévention des conflits d'intérêts**
Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : https://formationdeseluslocaux.classilio.com

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Téléphone : ……Courriel : ……

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ❒ Maire Adjoint ❒ Conseiller (e) Municipal(e) ❒ de votre commune
Président ❒ V. Président(e) ❒ Conseiller(e) ❒ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ❒ Conseiller régional ❒ Agent de la collectivité ❒ Autre ❒

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : ……
Adresse : ……
Code postal : ……Commune : …… Numéro de siret : ……

Représentant légal de la collectivité :
Madame ❒ Monsieur ❒ Nom : ……Prénom : ……
Fonction : *(Maire – Président)* ……
Téléphone de la collectivité : …… Courriel de la collectivité ……

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)
Madame ❒ Monsieur ❒ Nom : …… Prénom : ……
Fonction : ……
Téléphone : …… Courriel : ……

****

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ❒ non ❒

Mise à jour de ce document le jeudi 2 mai 2024